



## INFORMATIONS PRINTANIÈRES

### Avril 2018

#### Mardi 8 mai 2018 à 11h00 :

**Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945** devant le monument aux Morts en centre bourg suivie d'un dépôt de gerbe. Un vin d'honneur sera servi à la salle polyvalente après les allocutions.

**Samedi 12 mai 2018 à partir de 14h00 : Tournoi de palets sous les halles** (organisé par l'USCCS) Inscriptions à partir de 14h00, départ du tournoi à 14h30 - 10 euros l'inscription par doublette.

**Samedi 19 mai 2018 à partir de 8h00 : Pêche à la truite et repas à l'étang de La Bourrelière** (organisé par l'ACCA de Sepvret).

#### Dimanche 27 mai 2018

- **Vide-grenier à Chenay** de 6h00 à 18h00 (organisé par l'APE Chey-Chenay-Sepvret). Buvette et restauration sur place. Jeux en bois et structure gonflable. Réservation : 07.62.30.01.42 ou 06.59.44.43.73.
- **Randonnée pédestre à Sepvret à partir de 8h30** (organisée par la section gymnastique volontaire du Foyer Rural) Inscriptions à la salle polyvalente à partir de 8h30 - 3 parcours fléchés (6 - 10 et 15 km) Réservations souhaitées : 05.49.07.34.92. Tarif : 5 €/personne - gratuit jusqu'à 12 ans Accueil café + ravitaillement mi-parcours + apéritif à l'arrivée.
- **Expositions à la salle des fêtes de Sepvret de 10h00 à 17h00** (organisées par les sections peinture et couture du Foyer Rural).

#### Samedi 9 juin 2018 : Sortie culturelle organisée par le Foyer Rural et la Mairie

- Destination : CHANTIERS NAVALS DE SAINT-NAZAIRE**
- 6h30 : Départ devant la salle des fêtes de Sepvret
  - 10h00 : Visite libre d'Escal'Atlantic, l'aventure des paquebots
  - 12h00 : Déjeuner
  - 14h00 : Visite guidée des chantiers navals
  - 16h30 : Ecomusée

Départ de St Nazaire à 17h15 - Retour à Sepvret vers 20h30

Tarifs (visites et repas compris – transport pris en charge par la commune) :

- 35 €/personne pour les adhérents du Foyer Rural
- 43,50 €/personne pour les non adhérents au F.R.
- 25 €/personne pour les 12-18 ans - Gratuit pour les - 12 ans

**CARTE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE**

Inscription avant le 30 mai au secrétariat de la Mairie (☎ 05.49.07.30.12 le matin sauf le mercredi)

Attention : places limitées à un seul car.



Samedi 16 juin 2018 à 8h30 : Assemblée générale de l'A.C.C.A. de Sepvret à la salle polyvalente.

Samedi 30 juin 2018 : Fête des écoles Chey-Chenay-Sepvret à l'école de CHEY.

## Informations complémentaires

\*\*\*

### ✓ Fiscalité directe locale :

Les comptes administratifs de l'année 2017 ainsi que les budgets primitifs pour l'année en cours ont été validés par le Conseil Municipal. Le budget communal 2018 prévoit un **maintien des taxes communales**.

### ✓ Distributeur de pain :

Un distributeur de pain (baguettes) sera prochainement installé en centre bourg (entre la Mairie et l'école). Son installation a été retardée, elle se fera fin avril/début mai.

### ✓ Autorisation de brûlage - RAPPEL :

**Dérogations article 8 de l'arrêté préfectoral du 29 juin 2010** : Déchets verts, assimilés aux déchets ménagers :

Les particuliers ne bénéficiant pas d'une collecte des déchets verts à leur porte ou organisée à proximité, et n'ayant pas l'usage de compost, peuvent **procéder à titre dérogatoire du 1er octobre au 31 mai de l'année suivante**, à l'incinération de leurs déchets de jardin sous réserve du respect des autres réglementations en vigueur.

Une distance minimale de 50 mètres de toute construction devra être respectée et l'opération ne pourra avoir lieu par vent défavorable vis-à-vis des habitations voisines (ou hangar, voies ouvertes ...).

Cette autorisation est à demander au secrétariat de la mairie et accordée à titre dérogatoire. Le demandeur s'engage à respecter les prescriptions définies par l'arrêté préfectoral du 29 juin 2010, (article 8 ci-dessus rapporté) et

- à une surveillance constante et directe du feu
- à éteindre le foyer avant l'heure légale du coucher du soleil.

**Merci de veiller également au respect du voisinage le week-end notamment par temps ensoleillé (repas extérieurs, séchage du linge...).**